



| | \sim Λ D Λ Λ I | |
|--|--|--|
| | | |
| | GARAN ' | |

| CIBLE | Toute personne (célibataire, couple, famille, jeune, senior, etc.) à partir de 18 ans et sans limite d'âge, quel que soit leur régime obligatoire et leur zone géographique |
|---------------------------------|--|
| CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE | Toute CSP confondue (y compris les TNS : professions libérales, médicales, paramédicales, agricoles, etc.) |
| GARANTIES | 7 formules (IS 1, IS2, IS4, IS5, IS6 et IS7) |
| | <u>Types de prestations</u> : hospitalisation – médecine de ville – dentaire – optique – aides auditives – cure thermale – médecines complémentaires (100% santé non compris) <u>Forfait global unique</u> : valable tous les ans, par assuré et regroupant les garanties des postes optique, dentaire* et audiologie (*excepté les soins dentaires, inlays-onlays et parodontologie non remboursés par le régime obligatoire) |
| TERRITORIALITÉ DES GARANTIES | France métropolitaine et dans le monde entier lors de voyages ou de séjours de moins de 3 mois |
| ASSISTANCE | Filassistance |

CONDITIONS

| LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION | À partir de 18 ans et sans limite d'âge |
|----------------------------------|---|
| LIMITE D'ÂGE AUX PRESTATIONS | Garantie viagère |
| TERRITORIALITÉ À L'ADHÉSION | France métropolitaine |
| PROFILS ÉLIGIBLES AU CONTRAT | Les personnes relevant du Régime Obligatoire français |
| PROFILS NON ÉLIGIBLES AU CONTRAT | Les personnes âgées de moins de 18 ans |



Vous êtes tenu de veiller et de faire remonter à Néoliane toute information pertinente sur le produit et le marché cible, notamment si vous identifiez que :

- la cible définie ci-dessus n'est pas adaptée au produit,
- une situation nuisible ou susceptible de nuire au client,
- ou encore une situation de conflit d'intérêt.

| RÈGLES PRODUIT | | | | |
|-----------------------------|--|--|--|--|
| FRAIS DE DOSSIER | 30€* prélevés le 15 du mois suivant l'adhésion si la date d'effet est à + de 45 jours de la souscription. Lorsque la date d'effet est à - de 45 jours de la souscription, les frais sont prélevés avec la première cotisation. | | | |
| TARIFICATION | Cotisation de base (calculée en fonction de l'âge millésimé, du régime, de la zone géographique et de la formule choisie) + 2,50€ mensuels à ajouter par contrat (frais d'association et d'assistance) | | | |
| RÉDUCTIONS | Réduction de 7% pour un couple Réduction de 10% pour les familles, y compris monoparentales Réduction Alsace-Moselle : 40% formules IS1, IS2, IS3, IS4 et IS5 ; 30% formules IS6 et IS7 | | | |
| RÈGLES SOUSCRIPTION ENFANTS | Dans le cadre d'une souscription « famille » les enfants jusqu'à l'âge de 28 ans (inclus) sont acceptés sans demande de justificatifs** | | | |
| DATE D'EFFET | La date d'adhésion est fixée au plus tôt au sixième jour suivant la date de réception de la présente demande d'adhésion et dans la limite de M+12. | | | |
| PÉRIODICITÉ DE PAIEMENT | Le 05 ou le 10 du mois. Mensuel, Semestriel, Trimestriel ou Annuel. Prélèvement automatiquement uniquement. | | | |
| FORMALITÉ MÉDICALE | Aucune à l'adhésion | | | |
| CARENCE | Aucune | | | |
| FRANCHISE | Aucune | | | |
| DÉLAI DE RÉTRACTATION | 14 jours | | | |





*Point frais de dossier :

En B2B, ils sont exonérés en cas de couplage avec un produit prévoyance (non valable en B2C)

**Justificatifs:

Les enfants âgés de 18 à 28 ans inclus sont acceptés sans demande de justificatif, à l'adhésion et à chaque échéance du contrat, quelque soit leur statut (étudiant, alternant, apprenti, en formation, en recherche d'emploi (inscrits à Pôle Emploi)).